

Le Collectif des Afghans Sans-Papiers

Une histoire de dialogue

Par Abdul Azim AZAD (Collectif des Afghans Sans-Papiers)

Avec la collaboration de Philippe VICARI (CFS asbl)



Bureau d'Étude des Sans-Papiers (BESP)

2020



cfs • ep
COLLECTIF FORMATION SOCIÉTÉ
ÉDUCATION PERMANENTE - COHÉSION SOCIALE

Le Bureau d'Étude des Sans-Papiers (BESP) a été créé le 1^{er} mars 2018 à l'initiative du Collectif Formation Société asbl et de la Coordination des sans-papiers en vue de récolter les expériences des sans-papiers, leur donner la parole, des outils de formation, d'enquête et d'écriture, pour contribuer à ce qu'ils puissent eux-mêmes analyser leurs situations et émettre des recommandations aux pouvoirs publics.

<https://besp-sanspapiers.be/>

contact.besp@cfsasbl.be



Pour citer ce document : AZAD Abdul Azim avec la collaboration de VICARI Philippe, « Le Collectif des Afghans Sans-Papiers. Une histoire de dialogue », BESP, 2020

URL : http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/le_collectif_des_afghans_sans_papiers_une_histoire_de_dialogue.pdf

Illustration de couverture : Anne THEISEN

Avec le soutien de :



Le Collectif des Afghans Sans-Papiers

Une histoire de dialogue

Par Abdul Azim AZAD (Collectif des Afghans Sans-Papiers)

Avec la collaboration de Philippe VICARI (CFS asbl)

Mobilisé depuis 2013 par l'impératif de la régularisation, le Collectif des Afghans Sans-Papiers est toujours en recherche de dialogue avec les autorités belges pour faire entendre sa cause. Si ses revendications et son répertoire d'actions ont évolué en s'affinant avec le temps, son histoire reste attachée à l'exigence élémentaire de dignité.

Écrire l'histoire du Collectif des Afghans Sans-Papiers répond aujourd'hui pour nous à plusieurs objectifs. Notre combat pour la régularisation dure depuis 2013 et il est important de renforcer la visibilité sur notre situation, en particulier auprès des responsables politiques mais aussi plus globalement auprès de la population belge : l'histoire en ce sens peut venir en appui à ce combat, et même en devenir un élément à part entière. Expliquer les raisons de notre présence en Belgique et montrer de quelle manière nous nous organisons nous sert aussi à faire face à une contrainte très pratique qui est celle du logement : l'histoire de notre collectif nous permet de consolider le dossier que nous présentons afin de bénéficier d'une occupation précaire. Nous accueillons d'ailleurs régulièrement des Afghans arrivés récemment en Belgique et qui sont sans papiers mais ne sont pas pour autant des militants sans-papiers : là aussi l'histoire du Collectif des Afghans est utile non seulement à leur faire comprendre qui nous sommes mais également à les conscientiser aux enjeux de notre mobilisation. Et puis d'autres personnes, quelle que soit leur origine, qu'elles soient installées depuis peu de temps ou au contraire depuis longtemps en Belgique, vivront ou vivent déjà la même chose que nous : ici, l'idée est que l'histoire du Collectif des Afghans Sans-Papiers, et c'est vraiment important pour nous, pourrait les aider à ne pas se décourager par rapport à la procédure d'asile. Témoigner de notre engagement, passer en revue nos actions et nos revendications, même brièvement et partiellement, nous paraît donc à présent indispensable à notre cause qui est commune à tous les sans-papiers, celle qui consiste finalement juste à parvenir à mener une existence digne.

Les débuts d'un collectif

Le Collectif est directement issu du mouvement des « 450 Afghans » qui en 2013 se forma en réaction au durcissement de la politique belge en matière d'asile à notre égard : alors que la guerre déchirait l'Afghanistan, la protection subsidiaire prévue pour raison humanitaire nous était largement refusée et

nous étions de plus en plus nombreux à recevoir un ordre de quitter le territoire¹. Des groupes isolés d'Afghans s'étaient déjà mobilisés auparavant pour réclamer leur régularisation, souvent en menant une grève de la faim, mais il n'y avait eu jusque-là aucun mouvement politique organisé. Nous estimant en droit de nous voir reconnaître cette protection subsidiaire sinon dans certains cas le statut de réfugié, nous nous sommes rassemblés afin d'avoir plus de poids face à l'État belge. Et nous avons multiplié les actions.

Au début, nous faisons plusieurs manifestations par semaine à Bruxelles, nous nous rendions devant le cabinet de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Maggie De Block (OpenVLD), devant le cabinet du Premier ministre Elio Di Rupo (PS), devant le Parlement ou encore devant le siège des différents partis politiques pour revendiquer un titre de séjour, dénonçant du même coup les détentions en centres fermés ainsi que les expulsions que certains d'entre nous subissaient. Nous voulions que la Belgique dont l'armée participait à l'intervention militaire de l'OTAN en Afghanistan soit cohérente et adopte un moratoire nous accordant de pouvoir rester tant que durerait le conflit. À un moment donné, nous avons également exigé un hébergement car nos occupations successives de bâtiments désaffectés se soldaient systématiquement par des évacuations, parfois volontairement lorsque les autorités insistaient sur l'insalubrité des lieux, mais parfois aussi intervention policière à l'appui. C'était le 22 octobre et nous étions à la fois fatigués et en colère car cela faisait plusieurs mois que nous nous mobilisions sans réponse de la part de l'État belge. Or pendant que nous étions en train de manifester, les quelques familles restées dans l'immeuble que nous occupions rue du Trône et dont nous avons déjà été évacués par les forces de l'ordre une première fois fin septembre avant de parvenir à le réintégrer quelques jours plus tard, en étaient chassées. Apprenant la nouvelle, nous avons décidé de rester à Arts-Loi, assis sur le sol, et de bloquer le carrefour jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Malheureusement ça a dégénéré : les policiers ont lancé des gaz lacrymogènes alors qu'il y avait parmi nous des femmes et des enfants et, les voyant crier et pleurer, les hommes sont devenus furieux. Ce jour-là, près de 150 membres du Collectif ont été arrêtés. Loin de nous freiner pourtant, cela nous a déterminés à poursuivre les manifestations pour l'asile et contre l'enfermement et le rapatriement ; seulement si celles-ci étaient soutenues par la société civile et relayées à travers les médias, notre ambition d'être reçus par les responsables politiques restait déçue.

Après plusieurs mois de lutte et d'itinérance, le Collectif s'est installé à la mi-novembre à l'église du Béguinage, lieu hautement symbolique du soutien aux migrants et aux sans-papiers ; un hébergement provisoire à nouveau mais offrant cependant un peu de répit. Nous y avons déjà organisé une semaine d'action quatre mois plus tôt pour visibiliser le sort qui nous était réservé, entre autres en nous munissant de cerfs-volants, symboles de liberté en Afghanistan. C'est de là qu'une assemblée générale décidait à présent de marcher jusque Mons afin de rencontrer le Premier ministre Elio Di Rupo (PS) qui était le bourgmestre de cette ville, mais aussi plus largement de sensibiliser les citoyens. Démarrant à l'aube du vendredi 20 décembre, la marche a duré trois jours, faisant étape à Nivelles et La Louvière. Les habitants nous ont accueillis chaleureusement, nous donnant à manger, tandis que des associations mettaient à notre disposition des espaces pour dormir. Arrivés à Mons dans l'après-midi du dimanche 22 décembre cependant, alors que tout le monde était au courant de notre venue, le bourgmestre faisant fonction nous a annoncé que le Premier ministre était absent et nous a proposé de passer la nuit dans un bâtiment en attendant son retour le lendemain. Nous étions mécontents parce que nous l'avions prévenu par courrier de notre démarche et que l'information de notre initiative avait été diffusée par les médias ; nous avons

1 <https://fr-fr.facebook.com/collectifdesafghanssanspapier2013/> et <https://www.facebook.com/Protection4AfghansInBelgium/>

donc refusé la proposition, préférant rester dormir dehors, sur la place face à l'hôtel de ville, même s'il faisait vraiment très froid. Mais le lendemain, bien que l'entrevue ait été prévue le matin, nous avons attendu jusque l'après-midi pour finalement apprendre qu'un rendez-vous officiel avait été obtenu dès le mardi suivant avec la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Maggie De Block (OpenVLD) et le Premier ministre Elio Di Rupo (PS). Or cette rencontre a été en quelque sorte un malentendu puisqu'il nous a simplement été conseillé de produire une nouvelle demande d'asile, mieux détaillée sur ce qui se passait en Afghanistan, mais sans nous accorder la moindre garantie sur le moratoire attendu ; la proposition de résolution de notre problème était individuelle et non pas collective comme nous le souhaitons. Vu que certains prétendaient que nous n'aurions pas été aussi bien accueillis en Flandre que nous ne l'avions été en Wallonie, nous avons immédiatement décidé d'organiser une nouvelle marche de trois jours en janvier, vers Gand cette fois ; et sur la route, le premier jour, nous avons fait halte à Merchtem où nous avons déposé une lettre avec un billet d'avion à destination de Kaboul au domicile de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Maggie De Block (OpenVLD) qui considérait que ce pays n'était pas dangereux mais elle n'était évidemment pas là. En attendant, même si l'hospitalité y a été différente, les marques de soutien et de solidarité étaient nombreuses en Flandre également et nous sommes tout de même parvenus à rencontrer diverses personnalités influentes. Grâce à ces marches, nous avons réussi à sortir de l'invisibilité et attirer l'attention, l'opinion publique était alertée et le gouvernement sous pression était bien obligé d'accorder plus d'importance à notre situation ; si ce n'est que ce succès, au lieu de renforcer le Collectif, a contribué à l'affaiblir.

À la suite de ces actions, les demandes d'asile massivement réintroduites par les Afghans à l'Office des Étrangers ont donné lieu à un réexamen individuel de leur dossier par le Commissariat Général aux Apatrides et Réfugiés. Les réponses positives ont augmenté à l'époque même si tout le monde parmi nous n'a pas obtenu le titre de séjour attendu. De moins en moins nombreux à être sans papiers et à vivre au Béguinage, nous avons cessé l'occupation de l'église à la mi-avril sans pour autant renoncer à nos actions. Il n'en reste pas moins que des 450 membres que nous avons compté au plus fort de la mobilisation du Collectif des Afghans, nous n'étions bientôt plus que quarante-cinq à continuer le combat.

Afghans et sans papiers

Le Collectif des Afghans reste attaché à sa spécificité nationale malgré le ralliement à la cause de toutes les personnes qui sont sans papiers en Belgique. Nous tenons à conserver cette caractéristique d'homogénéité, comme lors des occupations, car elle fait la cohérence de notre revendication étant donné la violence de la guerre qui sévit en Afghanistan ainsi que la distinction opérée sur cette base par l'État belge entre l'asile et la migration. Elle nous permet de porter un discours par rapport à l'insécurité dans notre propre pays que rejoignent d'ailleurs sur le fond les organisations internationales auxquelles participe la Belgique, tel le Bureau européen d'appui en matière d'asile qui dans un récent rapport en soulignait une fois de plus la gravité meurtrière pour la population civile. Cela nous différencie ainsi des autres collectifs de sans-papiers, dans le respect de nos particularités respectives, mais ne nous empêche en rien, bien au contraire, de militer aux côtés de ces collectifs.

Avec le temps, si nous avons persévéré à respecter la loi en nous présentant à l'Office des Étrangers en vue d'introduire une demande d'asile, et certains d'entre nous pour la quatrième, la cinquième ou la sixième fois, nous en sommes venus à produire moins de preuves sur les risques que nous encourions personnellement en cas de retour. La situation en Afghanistan était connue de tous et nous considérions injuste que bien qu'en correspondant aux critères de la protection subsidiaire voire pour quelques-uns à ceux du statut de réfugié, nous n'avions toujours pas accès à un titre de séjour valable et devions

continuer à vivre sans droits. Nous étions pour la plupart présents en Belgique depuis cinq ans au moins et si nous avons été reconnus à notre arrivée, nous aurions déjà été légalement autorisés à séjourner de manière illimitée. Nous avons persévéré dans la défense de cette position à travers nos manifestations qui restaient régulières quoique moins fréquentes ; nous avons alors aussi davantage orienté notre revendication sur la régularisation généralisée telle qu'elle est envisagée au sein de la Coordination des Sans-Papiers de Belgique.

Au bout d'un moment, nous avons en effet compris avec d'autres collectifs combien nous avons tout intérêt à joindre nos efforts, nous étions de plus en plus nombreux à être en situation irrégulière sur le sol belge et même si nos parcours étaient différents, une organisation commune ne pouvait que bénéficier à notre lutte. Nous avons donc été parmi ceux qui ont participé à la création durant l'été 2014 de la Coordination des Sans-Papiers, une plate-forme par l'intermédiaire de laquelle nous pouvions parler d'une seule voix en faveur de la régularisation pour tous les sans-papiers, quelle que soit la catégorie dans laquelle les classe l'État². Regroupant les porte-paroles de nos différents collectifs qui conservaient cependant toute leur autonomie étant donné la diversité de nos pays d'origine, et donc évidemment des communautés dont nous sommes issus comme des régimes que nous avons fuis, la Coordination avait pour fonction d'élaborer désormais une stratégie globale d'action. Mais au-delà des manifestations, marches et autres communiqués que nous avons répétés depuis lors avec elle, retrouvant le poids du nombre et une fréquence qui nous assurait une meilleure visibilité, une avancée des plus notables a été d'affiner progressivement les fondements de notre exigence de régularisation sur le plan juridique. Nous emparant de la loi de 1980 relative à l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers qui détermine les motifs de régularisation, nous avons appelé à ce que cinq critères y soient inscrits de manière claire et permanente : la longueur déraisonnable de la procédure d'asile, l'impossibilité de retour étant donné la situation du pays d'origine, la maladie grave ou le handicap, les attaches sociales et enfin la contribution économique. L'enjeu était non seulement que leur application ne soit plus laissée à la discrétion du secrétariat d'État à l'Asile et la Migration mais aussi, pour quelques-uns, qu'ils ne soient plus provisoires. Le critère du travail, par exemple, est d'autant plus capital pour nous que très majoritairement nous ne vivons pas de l'assistance mais sommes bel et bien professionnellement actifs ; il ne s'agit donc pas là, comme le proposait encore début 2019 Actiris se faisant l'écho de la Fédération des Employeurs de Belgique, de résoudre ponctuellement la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs mais bien de reconnaître durablement notre apport concret à l'économie du pays. Nos revendications ont donc au fur et à mesure évolué, s'adaptant d'une part à une réalité conditionnée par plusieurs années de présence dans l'irrégularité en Belgique et devant de l'autre riposter aux nouvelles entraves imaginées par les autorités, telles l'instauration par le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Theo Francken (N-VA) en 2015 d'une redevance pouvant s'élever jusqu'à 358 euros pour l'introduction d'une demande de séjour ou encore le projet de loi porté en 2017 par le même secrétaire d'État, le Ministre de l'Intérieur Jan Jambon (N-VA) et le Ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) afin d'autoriser les visites domiciliaires permettant d'interpeller les étrangers en séjour irrégulier dans leur logement. Tandis que par la Coordination le combat commun aux sans-papiers se précisait, celui du Collectif des Afghans s'en trouvait renforcé ; en retour, notre implication dans la Coordination l'amenait à se consolider.

Au cours de cette période, notre logique coopérative a inspiré la création de nouveaux collectifs. Dans un même esprit, l'urgence de la crise dite des migrants nous incitait à élargir notre domaine d'intervention, c'était pour nous une évidence. Notre lutte s'était nourrie du concours du monde associatif et de l'aide de

2 <https://sanspapiers.be/>

citoyens belges et, même si l'intention des nouveaux arrivants n'était pas de s'installer en Belgique, nous étions résolus à leur faire profiter à notre tour de notre expérience dans la mesure où nous étions bien placés pour savoir ce qu'ils avaient à endurer au quotidien.

Dialoguer depuis l'histoire

Le Collectif des Afghans Sans-Papiers cherche en définitive simplement à voir reconnaître à ses membres le droit de vivre. En ayant été déboutés à plusieurs reprises de notre demande d'asile, c'est tout compte fait la crédibilité de l'histoire dont nous avons dû faire le récit qui a été mise en cause par l'État belge alors que le ministère des Affaires étrangères continue actuellement à déconseiller strictement tout voyage en Afghanistan tellement les risques y sont élevés. Loin de capituler, nous avons au contraire mûri la conviction que sa diffusion nous permettrait d'obtenir gain de cause. Une sensibilisation du plus grand nombre qui devait inévitablement passer par une meilleure connaissance de notre existence qui dorénavant se déroule ici, en Belgique.

À notre départ du Béguinage, nous nous sommes divisés en petits groupes et avons été hébergés par des citoyens du quartier mais cela ne pouvait être évidemment que très temporaire. En 2015, nous avons rencontré l'asbl Rénovassistance qui nous a proposé d'occuper des maisons avec un bail précaire d'environ un an, un an et demi, selon l'agenda des travaux à entreprendre dans le bâtiment. Ce mode de logement nous a immédiatement intéressé car en plus du sursis qu'il nous apportait, il comportait l'avantage de ne pas avoir de loyer à payer. Encore nous fallait-il pourvoir aux charges d'eau, de gaz et d'électricité. C'est dans ce but qu'il y a près de cinq ans, nous avons lancé « Délices afghans à domicile », une activité solidaire qui par ses rentrées d'argent nous procure une indépendance financière et démontre notre capacité d'intégration économique³. Ce service traiteur est en même temps un moyen de faire connaître aux particuliers notre histoire en tant que collectif de sans-papiers et les raisons de notre présence en Belgique ; il est aussi une occasion de mettre en valeur la culture afghane car à côté de nos traditions gastronomiques, nous en profitons pour présenter des expositions de bijoux, de vêtements et de cerfs-volants. Une manière efficace et conviviale de toucher directement les citoyens en attendant de pouvoir obtenir l'audience des politiques que les travaux du Bureau d'Étude des Sans-Papiers allait nous apporter.

Au fil des années de lutte en tant que Collectif ou au sein de la Coordination, en plus du Comité de soutien qui a accompagné toutes nos actions, nous avons bénéficié de l'apport d'une série d'associations dans leur domaine de spécialité respectif : le CIRÉ au sujet de la position du Haut Commissariat aux Réfugiés sur notre pays, la LDH à propos des restrictions à nos droits fondamentaux, ou encore la FGTB et la CSC concernant l'exploitation que nous subissons en tant que travailleurs, pour n'en citer que quelques-unes parmi les plus connues. En mars 2018, c'est en collaboration avec le CFS que la Coordination a créé son propre bureau d'étude avec comme objectif de construire ses analyses et son cahier de revendications, en matière de régularisation bien sûr mais pas uniquement⁴. Nous avons dans ce cadre pris part à la réalisation d'une enquête sur les sans-papiers qui nous a conduit à émettre un certain nombre de recommandations touchant nos conditions de vie (soins de santé, alimentation, logement, école, travail, accès aux formations, sécurité-racisme) à destination des candidats aux élections communales de 2018 et des élections fédérales, régionales et européennes de 2019⁵. Nombre d'entre eux

3 <https://fr-fr.facebook.com/delicesafghans/> et <https://delicesafghans.carrd.co/>

4 <https://besp-sanspapiers.be/>

5 <http://ep.cfsasbl.be/Enquete-sur-la-situation-des-sans-papiers-Recommandations-pour-les-elections> et <http://ep.cfsasbl.be/Recommandations-pour-les-elections-federales-regionales-et-europeennes-du-26>

s'étaient précédemment positionnés en notre faveur, lançant des appels à nous délivrer des titres de séjour tout en déplorant ne pas avoir les prérogatives pour intervenir en personne. Ayant développé un argumentaire touchant à des problématiques sur lesquelles ces différents niveaux de pouvoirs étaient cette fois en mesure d'intervenir, nous sommes parvenus par les travaux du Bureau d'Études à multiplier les rencontres avec les responsables politiques pour leur expliquer les discriminations que l'absence de statut faisait peser sur notre quotidien. Aiguillant un répertoire d'action somme toute assez classique et principalement axé sur une conscientisation teintée de contestation, cette ressource supplémentaire s'est avérée des plus propices à établir un dialogue étayé avec les autorités de l'État belge, ne leur laissant d'autre choix que d'au moins accepter d'entendre quelle était notre histoire.

Au final, la visibilité de notre combat s'est progressivement améliorée, le chemin que nous avons parcouru jusqu'ici démontre qu'il n'est pas vain de le prolonger, et replacer notre histoire dans la matérialité d'une écriture que nous revendiquons nôtre donne à celle-ci la consistance d'une action à part entière. Et en ce sens, écrire l'histoire du Collectif des Afghans Sans-Papiers nous incite finalement nous-mêmes, en tant que militants, que nous ayons obtenus ou non des papiers, à regarder, depuis notre expérience des luttes menées ensemble, les attentes collectives de dignité dont nous pouvons continuer à nourrir nos revendications et nos actions.